

Palatine Asset Management

Informations ESG Investisseur

Le risque climatique est maintenant une préoccupation mondiale qui fait peser aussi bien des risques physiques que financiers sur l'ensemble de la société.

Les équipes de Palatine Asset Management sont convaincues que le réchauffement climatique, selon l'hypothèse scientifique en vigueur, résulte des émissions humaines de gaz à effet de serre (GES), et qu'une réduction de ces émissions permettrait de limiter le changement climatique en contenant le processus de réchauffement à 2°.

Palatine Asset Management est engagée depuis de nombreuses années dans des efforts en matière de risques climatiques avec la création en 2005 du fonds Energies Renouvelables, anticipant l'intérêt d'investir dans des modèles de développement durable (décarboné) afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Notre société de gestion a développé sa gamme de produits d'épargne à impact environnemental avec la création en 2006 de Palatine Or Bleu. Ce fonds investit dans des sociétés dont les activités sont liées à l'eau. Cette ressource naturelle bénéficie d'une tendance de fond favorable car chaque jour elle est un peu plus sous pression du fait des dérèglements climatiques et sa demande ne cesse de croître (évolution de la démographie).

En 2007, le processus d'investissement de Palatine Or Bleu a été enrichi d'un filtre ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance).

La sélection de valeurs chez PAM repose depuis longtemps sur l'analyse « de bonnes pratiques » en matière de stratégie, gestion financière et de bonne gouvernance. Ainsi deux fonds actions et un fonds « mixte » (Palatine Or Bleu, Palatine Entreprises Familiales ISR et Palatine Actions Défensives Euro) intègrent plus particulièrement de façon transparente les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leurs décisions d'investissement.

Une politique d'investissement ISR pour ces 3 fonds ainsi que des codes de transparence ont été rédigés et sont disponibles sur notre site internet.

Ces fonds ont reçu le label ISR de Novethic de 2009 à 2016, ainsi que le label étatique en 2017 par l'auditeur EY France.

L'ensemble des gérants chez PAM dispose d'un accès direct à la recherche ESG (données fournies par VIGEO et les notations ESG internes) ainsi qu'aux données environnementales de Trucost.

Cela constitue un point de départ instructif qui oblige les gérants de Palatine Asset Management à porter une attention toute particulière sur certains enjeux extra-financiers comme l'environnement et le social dans leurs analyses et décisions.

L'ensemble des gérants instaure très régulièrement un dialogue avec les entreprises au travers de rencontres avec le management des sociétés leur permettant d'affiner leurs analyses.

Palatine Asset Management s'appuie, dans l'exercice de sa politique de vote, sur l'expertise de la société ISS et vote en faveur de principes qui intègrent des critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance.

En 2017, afin de satisfaire l'article 173, et plus particulièrement la disposition 6 de la loi TEPCV (Transition Energétique Pour La Croissance Verte) qui impose pour la première fois des obligations d'information sur la gestion des risques liés au climat, Palatine Asset Management a intégré la mesure de l'impact carbone des investissements ainsi que la part des investissements dédiés aux solutions orientées vers une économie bas carbone dans les reportings suivants :

- des 3 fonds ISR d'un encours de 30.1 millions d'€ au 31/12/2017, soit 0,7 % des encours totaux ;
- d'Uni Hoche, sicav actions France grandes capitalisations dont l'actif net est supérieur à 500 millions d'€ au 31/12/2017;
- de Palatine Moma, fonds monétaire court terme dont l'actif net est supérieur à 500 millions d'€ au 31/12/2017;
- de Palatine Institutions, sicav monétaire dont l'actif net est supérieur à 500 millions d'€ au 31/12/2017 ;
- d'Ocirp Actions, fonds actions zone euro, à la demande du client.

Ainsi afin de gérer le risque climatique de manière optimale, l'analyse qualitative extra-financière de Palatine Asset Management est enrichie :

- de la mesure de l'empreinte carbone qui intègre les émissions de carbone (scope1 + First Tier Indirect) des entreprises. Nous la présentons rapportée au chiffre d'affaires, afin de comparer l'efficacité opérationnelle d'entreprises de même secteur.
- de la mesure de la part des investissements «verts » versus fossiles afin de se concentrer sur les secteurs les moins polluants (énergies renouvelables, efficacité énergétiques..).

Palatine Asset Management ne cherche pas à se concentrer sur les secteurs à faibles enjeux carbone, mais à sélectionner les entreprises les plus engagées dans la réduction des émissions carbone.

Une fois ces métriques calculés, Palatine Asset Management reverra les pondérations des lignes des portefeuilles afin d'optimiser leur performance financière, de réduire les risques climatiques et d'exploiter les opportunités liées à la transition vers une économie plus économe en carbone.